



Affaire Triskalia

CONFERENCE DE PRESSE et RASSEMBLEMENTS DE SOUTIEN

L' « affaire Triskalia » n'est pas terminée !

Le **4 septembre**, suite à la reconnaissance de la faute inexcusable de la société TRISKALIA, le pôle social du Tribunal Judiciaire de VANNES a déterminé le montant des indemnités accordées à Noël POULIQUEN, salarié à GLOMEL (22), pour les préjudices subis.

Le **jeudi 8 octobre**, Claude LE GUYADER, salarié à PLOUISY (22), représenté par Me LAFFORGUE, demandera devant le pôle social du tribunal Judiciaire de ST BRIEUC, la reconnaissance de la faute inexcusable de son employeur NUTREA – TRISKALIA.

Le **mercredi 14 octobre**, Edith LEGOFFIC, représentée par Me LAFFORGUE, demandera, devant la Cour d'Appel de Rennes, la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur NUTREA-TRISKALIA pour l'accident du travail dont a été victime Gwénaél son mari.

Le dossier pénal ouvert par Laurent GUILLOU et Stéphane ROUXEL, salariés de PLOUISY (22), en mai 2010, se clôturera le 31 décembre 2020, à l'issue des nouvelles investigations des enquêteurs qui ont permis de mettre en examen sous statut de témoins assistés une dizaine de responsables de la coopérative Triskalia !

Enfin, les victimes des pesticides de Triskalia seront réentendues par la commission des pétitions du Parlement Européen en séance plénière, au cours de laquelle sera présenté un rapport d'audit du Commissaire à la Santé.

Face à cette actualité chargée, l'**Union régionale Solidaires de Bretagne** et le **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest** vous invitent à un point presse au local du syndicat Solidaires, en présence de toutes les victimes et de Me LAFFORGUE :

Jeudi 8 octobre
A 11h00
1 rue Zénaïde Fleuriot
22000 ST BRIEUC

Ensuite, nous vous invitons à venir nombreux soutenir Claude LE GUYADER, défendu par Me LAFFORGUE devant le Tribunal judiciaire :

Jeudi 8 octobre
A 13h30
2 boulevard de Sévigné
22000 ST BRIEUC

:

A ST BRIEUC et RENNES, le 3 octobre 2020

Contacts :

Union régionale Solidaires de Bretagne - Serge LE QUEAU - 06 80 95 85 17

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - Michel BESNARD - 06 73 19 56 07